

Assemblée générale de l'ARBV du 25 mai 2023

jeudi 25 mai 2023 • 18:45 – 19:45 | Bâtiment administratif, Lucens | 6.03 AG ARBV

1 Introduction du Président de l'Assemblée, M. Eric Küng

Le Président, M. Küng, ouvre l'Assemblée générale en saluant les membres de l'ARBV ainsi que les invités. Il remercie également la Commune de Lucens pour la mise à disposition de leur salle. L'Assemblée générale a été convoquée en date du 5 mai 2023 par courriel électronique. Aucune remarque n'étant formulée, le Président déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement. Chaque membre a pu prendre connaissance de l'ordre du jour.

2 Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 novembre 2022

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été adressé avec la convocation. De ce fait, il ne sera pas lu.

Comme il ne suscite aucune remarque, le document est approuvé unanimement et avec remerciements à ses auteurs, l'équipe COREB.



3 Rapport du Président du Comité Directeur ARBV et rapport annuel 2022

M. Küng remercie les invités pour leur participation à la 1ère Assemblée générale de l'ARBV de cette année 2023. Quelques thèmes sont mis en évidence, car ils ont particulièrement interpellé les membres du Comité Directeur de l'ARBV :

Partenariat avec le tribunal des mineurs

Le tribunal des mineurs a demandé à l'ARBV et aux communes de proposer des travaux d'intérêt général aux personnes ayant commis des fautes mineurs. L'objectif est de leur offrir une opportunité de se réintégrer dans la société après avoir commis une erreur. Plusieurs communes ont accepté cette demande et assurent un suivi.

Pénurie et sécheresse

La gestion des ressources en eau est un défi majeur face à la variabilité climatique. Les communes doivent adapter leurs mesures de restriction d'eau en fonction de la disponibilité des réserves hydriques, ce qui peut créer un sentiment d'injustice chez les habitants. Une concertation est envisagée pour harmoniser les règles d'usage de l'eau dans la région.

Pénurie énergétique

Il a été rappelé aux participants l'importance de la prudence face à la situation énergétique. L'hiver 2022-2023 s'était déroulé sans pénurie, mais il est important de souligner que cela ne garantissait pas l'avenir si les efforts ne se poursuivent pas. Afin de faire face à un éventuel

manque d'énergie pendant l'hiver 2023-2024, des génératrices ont été distribuées dans plusieurs municipalités.

Une lettre signée par l'ARBV sera adressée à M. Froidevaux pour réduire le nombre de documents à retourner.

Activité de la COREB

Suite à la réorganisation de la COREB, les deux Associations des Communes vont connaître une remodelisation. PAC AgriCo traverse actuellement une période difficile. Le projet de création d'un organe de gestion des zones d'activité avance bien. Il reste à déterminer s'il faut un organe unique ou plusieurs organes selon les zones. L'organe de gestion aura pour mission de coordonner l'aménagement des zones industrielles en collaboration avec l'Etat.

Nouvelle péréquation financière

Le 14 juin, l'UCV organise une séance à Moudon pour informer les Syndics sur le classement de leur Commune dans le système de péréquation. Il est recommandé aux Syndics de participer à cette séance pour connaître les implications de ce classement. La nouvelle péréquation sera soumise à l'approbation lors de l'assemblée de l'UBV, puis transmise au Grand Conseil pour adoption.

Groupe de partage en lien avec l'aménagement du territoire

Ce projet vise à créer un dialogue entre les acteurs de l'aménagement du territoire et à partager les bonnes pratiques. La première rencontre a eu lieu le 11 mai 2023 et le groupe se réunira deux fois par an. Nous sommes tous confrontés à des défis, quels que soient la taille et le contexte de notre commune.

4 Comptes 2022 – Présentation, rapport de la commission de vérification des comptes, adoption

Le compte de fonctionnement de l'année 2022 se clôt par un excédent de produit de CHF 1'416.10. Le total des charges se monte à CHF 496'417.70 contre un total des produits de CHF 497'833.80. Le résultat est meilleur que le budget approuvé qui prévoyait une perte de CHF 7'768.20.

Les différences notables par rapport au budget sont principalement dues aux faits suivants : Compte 4201 « Activités déterminées par le comité directeur » qui couvrait habituellement une participation de CHF 5'500.- pour AppApp. Aucun subside n'a été versé en 2022 car il a été souhaité utiliser le capital d'AppApp au lieu de demander une participation aux communes.

De plus, CHF 2'000.- avaient été prévues pour des actions mais aucune n'a été planifiée en 2022.

Au niveau du bilan, il affiche un total de CHF 47'124.25. Le capital de l'ARBV se monte au 1er janvier 2023 à CHF 41'435.95

Dans la globalité, on peut prétendre que les montants accordés pour l'exercice 2022 ont été tenus avec la rigueur nécessaire et ont été respectés.

Rapport de la commission de vérification des comptes : ce rapport est lu par Mme Deborah Kaeser, Vice-Syndique à Faoug. Les 3 vérificateurs étaient Mme Deborah Kaeser et MM. Christophe Bidiville et Blasie Morand.



5 Nomination des membres de la Commission de vérification des comptes

La Commune de Faoug reste en place. Un mandat de 2 ans est ouvert avec la Commune de Grandcour par la personne de Léa Gentil ainsi que Let's Grow Up, représenté par Mme Sylvie Descloux.

6 Elections / nominations

M. Daniel Givel, Syndic de Corcelles-près-Payerne, reprend toutes les nominations de Mme Nicole Rapin, ancienne Syndique de Corcelles-près-Payerne.

Les nominations sont les suivantes :

- ARBV Comité Directeur
- FDR Comité
- Commission économique
- UCV Bourg et village

M. Thierry Schneider rejoint la Commission consultative du GYB.



7 Membres Privés

14 admissions :

- Akairos Pharma Compétences, à Moudon
- BD Consult – Energie, à Dompierre
- BikesLab, à Pomy
- Blanc SA, à Moudon
- BTM Sàrl, à Moudon
- Camp Cycle, à Faoug
- CATCO Trading & Management services Sàrl, à Cudrefin
- Ceiba Sàrl, à Lucens
- EVCO Conseils SA, à Payerne
- J.-P. Aebischer Charpente, à Lucens
- PME 360 SA, à Granges-près-Marnand
- QSE Consulting, à Villarzel
- Romande Energie SA, à Moudon
- SolarPassion Sàrl, à Ropraz

6 démissions :

- Arnaud ORY, à Avenches
- DMP Légal Sàrl, à Payerne
- Fabbroni Cédric Sàrl, à Payerne
- Joseph VALLONE, à Payerne

- Lady D & Instant Beauté Esthétique, à Payerne
- Pascal Romanens Sàrl, à Payerne

178 Membres Privés Vaudois font partie de l'ARBV.

8 Propositions individuelles et divers

M. Daniel Givel a suggéré de réduire la durée des séances de 15 minutes. Nous allons examiner sa proposition avec attention. Toutefois, il est probable que le temps actuel soit maintenu, car les sujets à venir nécessiteront plus de temps.

Le Président du Comité ARBV, M. Eric Küng, lève la séance à 19h20, remercie tous les participants et les invite à assister à l'AG de la COREB qui se déroulera à la Grande Salle de Lucens à 20h00.

Au nom de l'Assemblée générale de l'ARBV

Eric Küng



Président

Christel Losey Mosimann



Secrétaire Régionale